

## Fiche Mémo

# Les 7 recommandations pour échapper aux arnaques de la consommation

Le Réseau anti-arnaques est spécialisé dans la lutte contre les arnaques de la consommation. Voici, sous forme d'adages, sept recommandations pour mieux les détecter et les éviter



« Ce qui est gratuit n'existe pas »



Tout commerçant travaille pour vivre et pour dégager du bénéfice. La gratuité, ou un prix anormalement bas, d'un produit ou d'une prestation cache nécessairement une contrepartie financière, immédiate ou différée.



« Ce qui guérit tout ne guérit rien »



Les méthodes de santé miracle ne sont guère modestes : elles prétendent tout guérir, ce qui constitue de fait une aberration.



« Celui qui, votre avenir prédit, pour votre argent surtout éprouve de la sympathie »



L'humanisme existe-t-il chez les voyants de la vente à distance. Certainement pas puisqu'ils sont majoritairement fictifs. Le seul objectif, même lorsque la prestation est offerte, est de vous faire régler différents frais (envoi, administratif, offrande).



« On travaille pour être payé, on ne paie pas pour travailler »



Bannir les offres d'emploi ou travaux à domicile qui impliquent d'effectuer un paiement. Il ne faut pas inverser les rôles.



« Toute vigilance, internet anéantit »



Face à un magasin défraîchi, peu achalandé et peu fréquenté votre vigilance sera de mise. Paradoxalement, ces alertes disparaissent sur internet quand vous découvrez la page d'accueil. Soyez curieux avant de vous engager (*mentions légales, forums, Réseau anti-arnaques*).



« Aux liens internet vous renoncerez »



Plutôt que de cliquer sur le lien d'un message qui semble émaner de votre banque ou de votre opérateur de téléphonie, accédez directement à votre espace client pour consulter les informations nécessaires.



« Numéros inconnus et surtaxés vous éviterez »



Vous recevez un SMS vous incitant à rappeler un numéro de téléphone surtaxé. Les motifs ne manquent pas : colis en instance, appel d'urgence...

## SOUTENIR LE RESEAU ANTI-ARNAQUES

- Abonnez-vous à la lettre d'information semestrielle **ARNAQUES-INFOS**. Version électronique : 10 € les 4 numéros.
- Effectuez un don de 10 € ou plus au Réseau anti-arnaques – Règlement à l'ordre du RAA (indiquez le motif et votre adresse mèl au verso du chèque)



La **fiche-mémo** est un document d'information publié par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
**BP 40179 – 79205 PARTHENAY Cedex**  
([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00049

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

